

N° de Dossier : AJBA

En Euro

DP

ac2b 6 rue bernard palissy 64230 LESCAR

Certifiés
conformes

SARL AJ BAT

25 RUE DES ARTISANS

ZA QUARTIER LOUPIEN

64360 MONEIN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2023

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
		ST		
N° Siret	49088269300024			

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : SARL AJBAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 25 RUE DES ARTISANS 64360 MONEIN		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 9 0 8 8 2 6 9 3 0 0 0 2 4		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 30/06/2023			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC I IF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC		
		Frais de développement* CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires AF 940	AG	940	
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP 1 700	AQ	1 494 206	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 156 508	AS	147 071 9 437	
		Autres immobilisations corporelles AT 49 339	AU	45 242 4 097	
		Immobilisations en cours AV	AW		
		Avances et acomptes AX	AY		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (4)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
			Autres participations CU 219 360	CV	219 360
			Créances rattachées à des participations BB	BC	
			Autres titres immobilisés BD	BE	
			Prêts BF	BG	
			Autres immobilisations financières* BH 60	BI	60
TOTAL (II)		BJ 427 907	BK 194 747	233 160	
AC I IF CIRCULANT I	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL 4 220	BM	4 220	
		En cours de production de biens BN 54 420	BO	54 420	
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS		
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV 172	BW	172	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX 212 387	BY	27 660 184 727	
		Autres créances (3) BZ 3 713	CA	3 713	
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD 163 421	CE	163 421	
Disponibilités CF 333 200		CG	333 200		
Charges constatées d'avance (3)* CH 31 362		CI	31 362		
TOTAL (III) CJ 802 893		CK	27 660 775 234		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Ecarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO 1 230 800	IA 222 407	1 008 393	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP	(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL AJ BAT		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 400 000)			DA	400 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	40 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	196 985	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	172 993	
	Subventions d'investissement			DJ	2 150	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	812 128	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	11 309	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	102 386	
	Dettes fiscales et sociales			DY	82 470	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	101	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	196 266		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 008 393		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Ecart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	196 266	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SARL AJ BAT

SARL au capital de 400 000,00 euros

Siège social : 25 RUE DES ARTISANS ZA QUARTIER LOUPIEN 64360 MONEIN

RCS n°490882693- RCS PAU

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2023

Le 01 décembre 2023, les associés de la société SARL AJ BAT se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, à 18 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 172 992,92 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 172 992,92 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour 22 992,92 Euros ;
- A la distribution d'un dividende global de 150 000,00 Euros, soit 3,75 Euros par part sociale. Ce dividende sera payé au siège social à partir du 01/12/2023.

Sur ce dividende, et pour les associés personne(s) physique(s), il sera retenu à la source le montant des prélèvements sociaux, notamment la CSG, qui sera reversé par la société au Trésor Public.

Il sera également retenu le prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 12,80% pour tous les associés qui n'ont pas formulé de demande de dispense avant le 30 novembre 2022. Ce prélèvement sera, lui aussi, reversé par la société au Trésor Public. Une copie de la déclaration fiscale se rapportant à ces prélèvements sera fournie à chacun des associés concernés.

Il en résulte que les droits bruts de chaque associé avant retenue à la source relative aux prélèvements sociaux prévus à l'article L136-7 du Code de la sécurité sociale et à l'article 117 Quater du code général des impôts sont les suivants :

- Monsieur DE JESUS DA FONSECA FERREIRA JOAQUIM : 73 500,00 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.
- MR DE JESUS FONSECA ANTONIO : 76 500,00 Euros, éligible(s) aux prélèvements sociaux et forfaitaires non libératoires et obligatoires.

Compte tenu de ces éléments, les droits nets sont les suivants :

- Monsieur DE JESUS DA FONSECA FERREIRA JOAQUIM : 51 450,00 Euros.
- MR DE JESUS FONSECA ANTONIO : 63 049,00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

- Clôture au 30/06/2022 : 150 000,00 €
- Clôture au 30/06/2021 : 50 000,00 €
- Clôture au 30/06/2020 : 100 000,00 €

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire du 01/12/2023.

Signature de la Gérance :

MR DE JESUS FONSECA ANTONIO

N° de Dossier : AJBA

En Euro

DP

ac2b 6 rue bernard palissy 64230 LESCAR

Certifiés
conformes

SARL AJ BAT

25 RUE DES ARTISANS

ZA QUARTIER LOUPIEN

64360 MONEIN

Du 01/07/2022 au 30/06/2023

2050

Réel Normal BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2023

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
			ST	
N° Siret	49088269300024			

Désignation de l'entreprise										SARL AJ BAT										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations							
										1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ			D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD	940		KE			KF				
CORPORELLES	Terrains										KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants]		L9				KJ			KK			KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants]		M1				KM			KN			KO					
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions		[Dont Composants]		M2				KP	1 700		KQ			KR					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]		M3				KS	157 025		KT			KU	2 424				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV			KW			KX			
		Matériel de transport *										KY	46 653		KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	2 685		LC			LD			
		Emballages récupérables et divers *										LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours										LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes										LK			LL			LM				
	TOTAL III										LN	208 064		LO			LP	2 424			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G			8M			8T			
		Autres participations										8U	216 560		8V			8W	2 800		
Autres titres immobilisés										IP			IR			IS					
Prêts et autres immobilisations financières										IT	60		IU			IV					
TOTAL IV										LQ	216 620		LR			LS	2 800				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	425 624		ØH			ØJ	5 224				
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
										par virements de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN			CØ			DØ				
	Autres postes d'immobili- sations incorporelles								TOTAL II		IO			LV			LW	940			
CORPORELLES	Terrains										IP			LX			LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB			MC							
		Sur sol d'autrui		IR				MD			ME			MF							
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS				MG			MH	1 700		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT			MJ	2 941		MK	156 508			
	Autres immobi- lisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU				MM			MN			MO							
		Matériel de transport		IV				MP			MQ	46 653		MR							
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS			MT	2 685		MU							
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MW			MX							
	Immobilisations corporelles en cours										MY			MZ			NA				
	Avances et acomptes										NC			ND			NE				
TOTAL III										IY			NG	2 941		NH	207 547				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ			ØU			M7				
	Autres participations										IØ			ØX			ØY	219 360			
	Autres titres immobilisés										II			2B			2C				
	Prêts et autres immobilisations financières										I2			2E			2F	60			
	TOTAL IV										I3			NJ			NK	219 420			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4			ØK	2 941		ØL	427 907		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL AJ BAT										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN						
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ						
Autres immobilisations incorporelles			PE	940	PF		PG		PH	940					
TOTAL I			RK	940	RM		RN		RO	940					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions		PV	1 324	PW	170	PX		PY	1 494					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	145 406	QA	4 606	QB	2 941	QC	147 071					
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH	40 390	QI	2 173	QJ		QK	42 563					
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	2 651	QM	28	QN		QO	2 678					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL II			QU	189 772	QV	6 977	QW	2 941	QX	193 807					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	190 712	ØP	6 977	ØQ	2 941	ØR	194 747					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY			Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8			
Primes de remboursement des obligations									SP			SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SARL AJ BAT		Néant ☐ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
- corporelles			6E	6F	6G	6H		
- Titres mis en équivalence			Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
- titres de participation			9U	9V	9W	9X		
- autres immobilisations financières (1) *			Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
Sur stocks et en cours		6N	6P	6R	6S			
Sur comptes clients		6T	26 210	6U	1 450	6V	27 660	
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z	7A	
TOTAL III		7B	26 210	TY	1 450	TZ	UA	27 660
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	26 210	UB	1 450	UC	UD	27 660
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	1 450	UF			
			UG		UH			
			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL AJ BAT										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	60	UV		UW	60		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	32 257		32 257				
	Autres créances clients			UX	180 129		180 129				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	3 713		3 713				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	31 362		31 362				
TOTAUX			VT	247 521	VU	247 461	VV	60			
RENVUOI	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	102 386		102 386						
Personnel et comptes rattachés		8C	10 487		10 487						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 935		18 935						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	13 717		13 717					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	38 724		38 724					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	607		607					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	11 309		11 309						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	101		101						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	196 266	VZ	196 266						
RENVUOI	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise : SARL AJ BAT				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐	Exercice N, clos le : 30/06/2023				
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE				WA	172 993		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE			XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)			WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX			XW	640	
	Amendes et pénalités			WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*			XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										XY		
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)										I7	52 763		
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7			
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %										I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										ZN		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	6 006		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										WR	232 402		
II. DÉDUCTIONS										WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WU			
Régimes particuliers / impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)										WV	
		- imposées au taux de 0 %										WH	
		- imposées au taux de 19 %										WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *										XA			
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										ZX			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZY			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										XD		
	Majoration d'amortissement*										XF		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5			XS			
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à dynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC						
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)	PB						
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XG	4 352		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI							
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL										
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										XH	4 352		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	228 050		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	228 050		
										XO			

Désignation de l'entreprise <u>SARL AJ BAT</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	132 118			ZD	-17 882									
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	150 000									
						ZF										
	TOTAL I	ØF	132 118			ZH	132 118									
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :									
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7	48 833	)	YQ	19 612							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	- Sous-traitance							YT	7 244							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	21 940							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	10 243							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	9 592							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	59 053							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	108 072							
	- CFE, CVAE							YW	643							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	840							
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	1 483							
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	195 762							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	93 713							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)							ØB	110 824							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%							
	- Numéro de centre agréé *		XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI) - Si oui, indiquer 1, sinon 0	ZR						
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL							
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC							
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO							
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF							
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

Désignation de l'entreprise : SARL AJ BAT						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations *	1	BATIMAC GALVA AV	1 625		1 625		
	2	BURINEUR KIT TE 50	1 072		1 072		
	3	MARTEAU PIQUEUR	244		244		
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
Cadre C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(A)	(B) avec une ventilation par taux		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL AJ BAT															Néant ☐ *																					
Exercice ouvert le : 01/07/2022															et clos le : 30/06/2023					Durée en nombre de mois					1 2											
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																																				
Effectif moyen du personnel * :															YP		5																			
Dont apprentis															YF																					
Dont handicapés															YG																					
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL		5																			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																																				
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																																				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		1 010 469																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK																					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL																					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT																					
TOTAL 1															OX		1 010 469																			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH		2																			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																					
Subventions d'exploitation reçues															OF																					
Variation positive des stocks															OD		30 110																			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI																					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																					
TOTAL 2															OM		30 112																			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																																				
Achats															ON		400 394																			
Variation négative des stocks															OQ		29 499																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		54 687																			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS		17 940																			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		35																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9																					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY																					
TOTAL 3															OJ		502 555																			
IV - Valeur ajoutée produite																																				
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG		538 026																			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															SA		538 026																			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																																				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																																				
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																																				
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV		X																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		1 010 469								Effectifs au sens de la CVAE *		EY		5							
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX																					
Période de référence															GY		0 1 / 0 7 / 2 0 2 2								GZ		3 0 / 0 6 / 2 0 2 3									
Date de cessation															HR																					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F-SD 2023



Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30/06/2023

N° SIRET

49088269300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL AJ BAT

ADRESSE (voie)

25 RUE DES ARTISANS ZA QUARTIER LOUPIEN

CODE POSTAL

64360

VILLE

MONEIN

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

40000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

DE JESUS DA FONSECA FERREIRA

Prénom(s)

JOAQUIM

Nom marital

% de détention

49,0000

Nb de parts ou actions

19 600,00

Naissance :

Date

14/07/1977

N° Département

99

Commune

VISEU

Pays

Portugal

Adresse :

N°

8

Voie

IMPASSE LA FONTAINE

Code Postal

64150

Commune

OS-MARSILLON

Pays

France

Titre (2)

MR

Nom patronymique

DE JESUS FONSECA

Prénom(s)

ANTONIO

Nom marital

% de détention

51,0000

Nb de parts ou actions

20 400,00

Naissance :

Date

01/05/1970

N° Département

99

Commune

VISEU

Pays

Portugal

Adresse :

N°

3

Voie

CAMI DU COR

Code Postal

64150

Commune

MOURENX

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 30/06/2023

N° SIRET : 49088269300024

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AJ BAT

ADRESSE (voie) 25 RUE DES ARTISANS ZA QUARTIER LOUPIEN

CODE POSTAL 64360

VILLE MONEIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

